

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : ACTE N° 6-2020 - 1

Nature de l'acte : Relatif à l'organisation et à l'action éducatrice
 Relatif au fonctionnement de l'établissement

Le conseil d'établissement dans sa séance du 22 juin 2020, le quorum étant atteint

- Vu le code de l'Education
- Vu les textes règlementaires de l'AEFE

Compte tenu de l'objet de la délibération suivant :

Approbation de la structure du LIFV à la rentrée 2020-2021.

Après avoir délibéré et considérant les résultats du vote suivant :

9 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION

Le conseil d'établissement décide :

D'approuver la structure du LIFV à la rentrée 2020-2021.

Le président de conseil d'établissement,

Affichage, le 26 juin 2020



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : ACTE N° 6-2020- 2

Nature de l'acte : Relatif à l'organisation et à l'action éducatrice
 Relatif au fonctionnement de l'établissement

Le conseil d'établissement dans sa séance du 22 juin 2020, le quorum étant atteint

- Vu le code de l'Education
- Vu les textes règlementaires de l'AEFE

Compte tenu de l'objet de la délibération suivant :

Approbation des projets pédagogiques 2020-2021.

Après avoir délibéré et considérant les résultats du vote suivant :

9 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION

Le conseil d'établissement décide :

D'approuver les projets pédagogiques 2020-2021.

Le président de conseil d'établissement,

Affichage, le 26 juin 2020



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : ACTE N° 6-2020 - 3

- Nature de l'acte :**
- Relatif à l'organisation et à l'action éducatrice
 - Relatif au fonctionnement de l'établissement

Le conseil d'établissement dans sa séance du 22 juin 2020, le quorum étant atteint

- Vu le code de l'Education
- Vu les textes règlementaires de l'AEFE

Compte tenu de l'objet de la délibération suivant :

Vote pour approuver les missions particulières pour l'année 2020-2021.

Après avoir délibéré et considérant les résultats du vote suivant :

9 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION

Le conseil d'établissement décide :

D'approuver les missions particulières pour l'année 2020-2021.

Le président de conseil d'établissement,

Affichage, le 26 juin 2020

